

ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE
DE LYON

Année 1888

(NOUVELLE SÉRIE)

TOME TRENTE-CINQUIÈME

LYON
H. GEORG, LIBRAIRE-ÉDITEUR
85, RUE DE LA RÉPUBLIQUE
MÊME MAISON A GENÈVE ET A GALE

PARIS
J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, ÉDITEURS
19, RUE HAUTEFEUILLE

1889

CONTRIBUTIONS
A LA
FAUNE MYRIAPODOLOGIQUE
MÉDITERRANÉENNE
PAR
HENRY-W. BROLEMANN

Présentée à la Société Linnéenne de Lyon.

INTRODUCTION

N'ayant eu pour me diriger dans mon travail d'autre guide que l'excellent ouvrage du professeur Robert Latzel, de Vienne (*les Myriapodes de la Monarchie austro-hongroise*), plutôt que de donner des descriptions qui auraient été ou incomplètes ou mal ordonnées, j'ai cru bien faire de m'en tenir au cadre des diagnoses et des descriptions d'espèces contenues dans le livre désigné ci-dessus. J'ai, de même, adopté les formules qu'a employées le savant myriapodologiste pour exprimer le nombre et la position des ocelles, des épines des pattes des Chilopodes, etc. C'est-à-dire :

Les ocelles sont considérées comme disposées en rangées horizontales ou parallèles au corps. Les rangées se comptent de haut en bas, et les ocelles de chaque rangée d'arrière en avant. L'ocelle isolée placée en arrière de toutes les autres et qui généralement est grosse, est exprimée par le chiffre 1 et séparée du reste de la formule par le signe de l'addition +. Par exemple : l'expression 1 + 5.5.4.2. indique qu'en avant de l'ocelle isolée se placent quatre rangées, dont la première, la plus élevée sur la tête, est composée de 5 ocelles, la seconde d'un nombre égal, la troisième de 4 et la quatrième de 2 ocelles.

L'expression $\frac{4.0.3.1.0}{1.1.3.3.1}$ par exemple, est adoptée pour désigner une certaine disposition des épines des pattes d'un *Lithobius*, signifie que vu par sa face supérieure, le membre présente 1 épine au premier article (hanche), 0 au second, 3 au troisième, 1 au quatrième et 0 au cinquième; vu par sa face inférieure, le même membre présente 1 épine au premier article, 1 au second, 3 au troisième, 2 au quatrième et 1 au cinquième.

Les chiffres qui expriment les pores des hanches — par exemple 5.7.7.6 — s'appliquent, le premier (5), aux pores de la douzième paire de hanches, le second (7), à ceux de la treizième, le troisième (7), à ceux de la quatorzième paire, et le dernier (6), à ceux de la quinzième paire ou paire anale.

Je me suis efforcé de consigner, dans ces quelques lignes, tout ce qu'il est intéressant de connaître sur la structure externe des Myriapodes que j'ai trouvés, et tout ce qui peut les distinguer des espèces voisines. Puisé-je avoir réussi!

Enfin je tiens à remercier l'éminent professeur viennois, M. K. Latzel, du concours qu'il m'a prêté, et à rendre hommage à sa complaisance en même temps qu'à son grand savoir.

Milan, le 25 mars 1883.

Ordre CHILOPODA, Latreille.

Famille LITHOBIDÆ, Newport.

Genre LITHOBIUS, Leach.

Sous-Genre ARCHILITHOBIUS, Stuesser.

Lithobius caeculus, n. sp.

Parvulus, gracilis, pallido-flavus, capite, antennarum stipite ultimisque corporis segmentis ochraceis. Antennae brevissimae, 18-24 articulatae. Ocelli nulli, ne ulla quidem macula nigra signati. Coxae pedum maxillarium dentibus 3 - 3, externis minutissimis, armatae. Laminae dorsales 9. 11. 13 angulis posticis rectis vel rotundatis. Pori coxales rotundi, magni, 1. 2. 2. 2. Pedes anales fragillimi, unguibus tribus, calcaribus setulis spiniformibus substitutis. Genitalia feminae unguis simplex; calcarium puria duo. Long. 3^{mm},5, 5^{mm}; latit. 0^{mm},38, 0^{mm},50.

Le corps de l'animal est allongé; les côtés sont parallèles. Il mesure 3^{mm},5 à 5 millimètres de longueur, 0^{mm},38 à 0^{mm},50 de largeur. Couleur générale du corps jaune pâle, avec la tête, la base des antennes et les deux ou trois derniers segments du corps orangés.

Tête cordiforme, plus longue que large et amincie en avant. Dans la moitié postérieure de la face dorsale on remarque deux points orangés, de couleur vive, dus sans doute à des organes internes vus par transparence de la chitine. *Les ocellus font absolument défaut.* L'emplacement qu'ils occupent d'ordinaire n'est même pas indiqué par une différence dans la couleur du fond.

Antennes courtes, atteignant à peine un tiers de la longueur du corps, composées de 24 articles. Je n'ai constaté que quelques exceptions à cette règle et cela généralement sur des individus dont l'une des antennes montrait 24 articles et l'autre un nombre variant de 19 à 23. Seulement dans de rares cas les deux antennes avaient moins de 24 articles. Nous sommes donc en droit de considérer ces différences comme accidentelles. Les antennes sont moniformes chez les individus qui paraissent jeunes et tendent à devenir filiformes chez ceux qui semblent plus vieux. Parfois chez le même individu peuvent se rencontrer les deux formes; c'est-à-dire que les articles, à la base de l'organe, peuvent être emboîtés les uns dans les autres, et, se détachant progressivement, s'égrener vers l'extrémité. Elles sont hérissées de poils assez longs mais peu serrés. Le premier, le second et le dernier article sont les plus longs; celui-ci égale en longueur les deux articles qui le précèdent; en outre, il est fusiforme et évidé en forme de cuillère sur une de ses faces. Les deux premiers présentent à leur extrémité un dessin qui consiste en de petites cornes parallèles, atteignant environ le tiers de la longueur totale de l'article.

Les bandes des pattes maxillaires sont rétrécies en avant; leur bord antérieur (tab. I. fig. 1) forme une ligne droite et est armé de 3 — 3 (accidentellement aussi 4 — 4) dents. Les deux paires principales sont rapprochées de la commissure; elles sont courtes mais fortes et aiguës et dans la forme d'un triangle équilatéral. La troisième paire est éloignée des autres et située à l'angle externe du bord antérieur; les dents de cette troisième paire sont minuscules; avec peine on les voit sur des individus de taille moyenne (4 millimètres) sous un grossissement de 140 diamètres, et elles ne laissent reconnaître leur véritable caractère que chez les individus les mieux développés; elles sont souvent accompagnées de deux ou trois poils longs qui empêchent qu'on ne les reconnaisse à première vue. On rencontre parfois une quatrième paire rudimentaire à l'angle du bord antérieur et de la commissure; mais je ne l'ai constatée nettement que chez quatre individus, et jamais bien développée. — La commissure médiane des hanches est assez profonde. Le sillon médian est bien écrit.

Les écussons dorsaux des 9^e, 11^e et 13^e anneaux du corps ont les angles postérieurs taillés droits ou arrondis. Près du bord latéral de tous les écussons dorsaux et parallèlement à lui court un sillon qui délimite une bordure épaisse et relevée en bourrelet. Les écussons ventraux sont

marqués à la partie antérieure d'un sillon médian large, qui s'efface graduellement et atteint à peine le centre de l'écusson où il a déjà disparu.

Les pattes ne sont pas armées d'épines comme chez les autres espèces du genre. Par contre les épines sont remplacées par de forts poils-apiculés qui non seulement couronnent l'extrémité des articles de la patte, mais en garnissent également les crêtes longitudinales inférieures et supérieures et se trouvent aussi disséminés sur la face interne des articles (principalement du 3^e de la cuisse (Schenkelglied) où l'on en observe ordinairement 10 en couronne autour de l'extrémité. Leur position pourrait s'exprimer ainsi : $2 \frac{1}{2} + 2$ soit 3 sur chacune des faces supérieures et inférieures et 2 sur chacune des faces latérales). Plus ces poils sont rapprochés de l'extrémité du membre, plus ils perdent en grosseur et gagnent en longueur; les poils du 7^e article (3^e art. du tarse) sont beaucoup plus grêles et beaucoup plus longs que ceux du 3^e. Ils sont disposés sans ordre. Les pattes anales sont longues et excessivement fragiles; il n'est pas rare de recueillir des individus privés de cette paire de membres. La griffe en est longue et flanquée de chaque côté d'une griffe plus courte d'un tiers environ, grêle, peu acérée et qui diverge de la griffe centrale.

Les pores des quatre dernières paires de hanches sont ronds et proportionnellement gros, au nombre de 1.2.2.2 — 1.3.2.2 — 2.3.2.2 — 1.3.3.2. La disposition la plus usuelle est la première; les autres sont plus rares, je n'ai rencontré que deux fois la seconde, une fois la troisième et trois fois la quatrième. Dans ces dispositions spéciales, les pores additionnels sont petits et placés près du corps.

Les appendices génitaux de la femelle sont armés de griffes simples, étroites et acérées et deux paires d'éperons, généralement un peu divergents de la ligne médiane, parallèles entre eux, d'égale longueur et effilés.

JUVENIS. — Chez une jeune femelle de 3 millimètres de long et 0^{mm},30 de large, la disposition des pores des hanches était 1.2.2.1.

IMMATURES. — Chez un jeune individu muni de toutes ses pattes, long de 2^{mm},30, le sexe n'était pas nettement reconnaissable; ce devait être une femelle. — Un animal qui n'avait que 12 paires de pattes développées et 3 paires de bourgeons à la place des 3 dernières paires, mesurait 2^{mm},50 de long et 0^{mm},25 de large. Les antennes étaient composées de 14 articles seulement.

Ces animaux sont très agiles et très carnivores; ils se nourrissent de petits vers, larves de diptères, etc.

Cette espèce est établie sur 109 individus dont 3 ♂ et 104 ♀ adultes et 2 individus non parvenus à tout leur développement. Tous proviennent de la serre à boutures de bégonias et palmiers des horticulteurs Frères Ferrario, de Milan; ils ont été trouvés sous des pots de bégonias et de palmiers enfoncés jusqu'au col dans le tan.

Lithobius hexodus, N. SP.

Validus, laevis, nitens, fulvo-ochraceus vel vinosus. Antennae dimidio corpore manifeste breviores. 27-28 articulatae. Ocelli utrinque 11-17, in seriebus 4 dispositi. Coxae pedum maxillarium dentibus 3 - 3 validis, inaequalibus armatae. Laminae dorsales 9, 11, 13 angulis posticis rectis. Paracoxales uniseriati, ovals 5.7.7.7 - 4.6.6.6. Pedes anales ungue singulo, infra calcaribus 1.1.3.2.1, articulo primo calcare laterali instructo; in maribus superne articulo 5 unisulcato, articulo 4 bisulcato. Genitaliaum femin. anguis iricuspis; calcarium duo paria. Long. 16-23 mm; lat. 2-2.5 mm, 5.

Corps robuste, à côtes à peu près parallèles, lisse, brillant, de 16 millimètres à 23 millimètres de longueur et de 2 millimètres à 2.50 de largeur. Couleur générale fauve orangé vif passant au lie de vin. Le front et la face ventrale un peu plus clairs.

Tête aussi longue que large; La face supérieure est parsemée de petits points enfoncés, clairsemés, auxquels se mêlent quelques points plus gros.

Du bord postérieur se détachent deux impressions longitudinales courbes, dont les concavités sont tournées l'une vers l'autre et qui dépassent de peu le tiers de la longueur de la tête. Antennes courtes, mesurant à peu près un tiers de la longueur totale du corps, composées de 27-28 articles; ceux-ci sont longs; le dernier est le plus long de tous. Ces organes sont parsemés de longs poils assez espacés. L'extrémité des (6-8) premiers articles est ornée de petits sillons parallèles très courts.

Les ocelles sont bien distinctes, noires, de 11 à 17, disposées en rangées droites ou à peine courbes, dans l'ordre suivant 1 - 2.5.5.3.1, ou 1 - 1.5.5.4.2, ou 1.3.3.3.1 (tab. I, fig. 3 et 4). Généralement l'ocelle isolée et les trois premières ocelles postérieures des première, deuxième et parfois troisième rangées sont grosses et rondes. [Ceci n'est toutefois

pas strictement vrai pour la première disposition, dans laquelle les deux ocelles de la première rangée sont très petites et intercalées dans les angles formés par les trois premières ocelles de la seconde rangée, lesquelles, par contre, sont grosses. Néanmoins, comme cette première rangée de deux ocelles n'existe que très rarement et seulement chez des individus très développés, on peut la regarder comme exceptionnelle et alors l'observation ci-dessus devient exacte pour le reste de l'appareil visuel qu'on pourrait exprimer plus exactement par la formule 1 — (2). 5.5.3.1.]

Les hanches des pattes maxillaires sont légèrement rétrécies en avant; le bord antérieur (tab. I, fig. 2) de chaque hanche est plus ou moins fortement bissoineux, oblique; sur la ligne médiane les deux bords se rejoignent en un angle rentrant aigu, et forment une commissure profonde. Les hanches sont armées de 2 — 3 dents très robustes, à pointes noires et émoussées et d'inégales dimensions; elles sont d'autant plus petites qu'elles sont davantage écartées de la commissure. Autant qu'il m'a été donné d'en juger, ce caractère est constant. Les hanches sont parsemées de points enfoncés, sans ordre, alternativement gros et petits. Le sillon médian est prononcé.

Les angles postérieurs des 9^e, 11^e et 13^e écussons dorsaux sont taillés carrément. Le bord antérieur des 10^e, 12^e et 14^e écussons dorsaux est légèrement échancré. A l'exception du premier, tous les écussons dorsaux sont bordés latéralement par un fin bourrelet. Les écussons ventraux présentent à leur partie antérieure un sillon médian parfois large et mal délimité, qui atteint au delà du centre de l'écusson et se perd dans une impression transversale souvent mal définie et difficile à constater.

Les pattes sont armées d'épines. Celles de la première paire sont disposées dans l'ordre suivant : $\frac{0.0.2.1.0.}{0.0.2.2.2.}$ ou $\frac{0.0.2.2.0.}{0.0.2.2.2.}$. L'épine médiane de la face est robuste, longue et aiguë; trois griffes au dernier article. — Disposition des épines de la 14^e paire de pattes : $\frac{1.0.2.1.0.}{0.1.3.2.2.}$; griffe double. — Celles des épines de la paire anale : $\frac{1.0.2.1.0.}{1.1.2.2.1.}$; griffe simple. Les 14^e ou 15^e paires de hanches sont munies d'une épine au milieu du bord latéral externe. — Dans les deux sexes, la 14^e et la 15^e paire de pattes sont un peu épaissies. — Chez le mâle, le 4^e article (tibia) des pattes annales est parcouru dans toute la longueur de sa face supérieure par deux sillons étroits, nettement marqués, qui limitent entre eux une large

carène légèrement convexe. Seul, le *sillon externe se poursuit sur le 5^e article (1^{er} art. du tarse)*, qu'il parcourt dans toute sa longueur; on le devine encore sur le 6^e article (2^e art. du tarse). [Quoique je n'aie pas clairement constaté l'existence de ces sillons sur la 14^e paire de pattes, je crois pouvoir néanmoins l'affirmer; d'ailleurs l'analogie que présenterait cette sculpture avec celle du *L. matabilis* C. Koch, au *L. latro* Meinert, etc.; me confirme dans l'opinion émise. En tout cas ces sillons sont moins marqués sur la 14^e paire que sur la 15^e.] Les individus rangés sous la dénomination de « Juvénis » en sont également pourvus.

Pores des hanches déposés en un seul rang, généralement bien fondus, en forme de boutonnières. Ont été observées les dispositions suivantes : 5.7.7.7., 5.7.7.6., 4.6.6.6.

Les appendices génitaux de la femelle sont pourvus de 2 paires d'épérons; ceux-ci sont minces et effilés. La griffe qui termine ces organes est tridentée.

JUVÉNIS. — Longueur du corps, 10^{mm},5 à 13 millimètres. — Antennes de 24-28 articles. Ocellus au nombre de 9-10 sur trois rangées. Épines des pattes anales : $\frac{1.0.3.1.1}{1.1.3.2.1}$ ou $\frac{1.0.3.1.0}{1.1.3.2.1}$. — Pores des hanches dans l'ordre 4.6.6.5., ou 4.5.5.5., ou 3.5.5.5., ou 3.5.5.4.

IMMATURES. — Longueur du corps, 7 millimètres. — Antennes de 23 articles. — Ocellus au nombre de 5 sur 2 rangées. — Épines des pattes anales $\frac{1.0.3.1.0}{1.1.3.2.1}$. — Pores des hanches 2.2.2.2.

Je n'ai pu étudier que 8 exemplaires de cette espèce dont 1 ♂ et 2 ♀ adultes, 1 ♂ et 3 ♀ n'ayant pas accompli leur dernière mue, et 1 individu incomplètement développé et, par suite, d'un sexe indistinct. Tous ont été recueillis par moi sous des pierres au pied du versant boisé et humide du petit vallon de Valano (Brianza).

Ordre DIPLOPODA, Blainville-Gervais.

Sous-ordre CHILOGNATHA, Latreille.

Famille JULIDÆ, LEACH.

Genre BLANIULUS, Gervais.

Blaniulus hirsutus, N. SP.

Robustus, elongatus, moniliformis, valde nitens; brunneo-flavus, medio corpore flavescentis vel virescentis, serieque macularum obscurarum utrinque ornatus. Vertex sulco profunda nigro, foveolis duabus tenuibus piligeris. Ocelli nulli. Segmenta 42-59. Segmentum primum in lateribus angulatim porrectum, haud sulcatum. Segmenta caetera superne laevigata, ventre autem versus parva striata. Foramina repugnatoria minima procul pone suturam transversum sita. Segmenta postice setis longis pallidis omnino hirsuta. Segmentum ultimum in margine postico rotundatum, valvularum analium marginibus complanatis, squama nulla, pedum paria 79-105. Mas: Pedum primi paris articulus quartus calcare valido, longo aculo, intus in corpore reflexo instructus. Pedum copulativorum pariterius. Laminae mediae rectae conjunctae, basilatae, deinde in bacillos apice rotundato desinentes; laminae laterales breves; apice trilobato, lobis piligeris. Pedum copulativorum par posteriorius, in basi latitudinem primi paris haud aequans, paulatim acuminatum, apice mucinato, parte postica supra post medium carina transversali piligera instructa. Long. corp. 24-35^{mm}; latit. 1^{mm},65-1^{mm},40.

Allongé, cylindrique, moniliforme, lisse et très brillant. Couleur générale d'un jaune brunâtre, livide, tirant sur le vert, avec une rangée de taches brun noir de chaque côté du corps; couleur du fond plus foncée dans

la partie moyenne du corps chez les adultes. Pattes jaunâtre pâle; la longueur varie de 24 millimètres à 35 millimètres; elle est plus fréquemment de 25-29 millimètres chez les ♂ et de 28-31 millimètres chez les ♀. La longueur varie de 1^{mm},05 à 1^{mm},40; plus fréquemment de 1^{mm},20 à 1^{mm},35.

Front et sommet de la tête lisses; on y observe seulement deux très petites verrues surmontées d'un poil raide assez long et pâle et qui sont situées sur le sommet de la tête, chacune d'un côté de la ligne médiane, dans un très fin sillon transversal. Sillon occipital bien écrit, foncé. Antennes longues; chez une femelle de 30 millimètres de longueur et de 1^{mm},20 de largeur, les antennes mesuraient 1^{mm},55 de long et 0^{mm},20 de large à l'extrémité du 5^e article. Les articles qui la composent avaient les dimensions suivantes; 1^{er} article, 0^{mm},15; 2^e article 0^{mm},26; 3^e article, 0^{mm},30; 4^e article, 0^{mm},29; 5^e article, 0^{mm},28; 6^e article, 0^{mm},18; 7^e article, 0^{mm},09. Tous sont plus ou moins hérissés de longs poils.

Les *ocelles* sont constamment défaut. Les joues [3^e article des mâchoires antérieures] (Oberkiefer) sont très développées, globuleuses, marbrées, mais sans particularité de structure chez le mâle.

Nombre des segments: 42 à 59 (65 ?); généralement 49 à 56 chez le ♂ et 47 à 57 chez la ♀.

Le premier segment (Halsschild) est taillé en angle droit dans les côtés; ceux-ci sont dépourvus de sillons. La surface de ce segment est lisse et parsemée de poils fins blanchâtres et sans ordre apparent, portés chacun sur une petite rugosité. Les segments suivants sont tous également lisses et ne présentent de sillons que très bas, sur la face ventrale où on en compte de chaque côté 5 à 7 (très fins et serrés les uns contre les autres; ils ne sont bien visibles qu'en enlevant les pattes de l'animal. Chaque segment du tronc est divisé en deux parties bien distinctes et à peu près égales par un profond sillon transversal dont le fond est orné de points enfoncés bien marqués et régulièrement espacés. La partie postérieure est plus dilatée que la partie antérieure. Celle-ci est glabre; sous un fort grossissement elle apparaît finement réticulée ou finement granuleuse dans les trois cinquièmes de sa partie antérieure. La partie postérieure du segment est absolument lisse: elle est seulement divisée par une ligne transversale de couleur plus foncée (qui, à première vue, peut faire l'effet d'un sillon), et couverte sur toute sa surface de très fines rugosités qui portent chacune un long poil blanchâtre. Ces poils sont espacés mais assez nombreux néanmoins pour donner à l'animal, vu à l'œil nu, un

aspect soyeux; sur la face ventrale ils se font plus rares et plus courts. — Chez l'animal étendu, la partie antérieure du segment disparaît sous la partie postérieure du segment qui le précède, mais est visible en partie sur la face ventrale. Par contre, chez l'animal roulé en spirale, elle est en partie visible sur le dos, et sur le ventre elle reste cachée par le segment précédent. — Les stigmates sont très petits, mais néanmoins faciles à trouver parce que l'infundibulum qui met chaque stigmate en communication avec son système de trachées apparaît par transparence de la chitine sous la forme d'une ligne jaunâtre plus foncée que le fond et prenant naissance au stigmate qui est situé en arrière du sillon transversal ponctué sur la région rebondie qui lui est immédiatement contiguë.

Le segment anal a le bord postérieur complètement arrondi. Les valves anales sont assez proéminentes, médiocrement rebondies; leurs bords sont plats, c'est-à-dire n'ont pas la forme de bourrelets; elles sont hérissées de poils comme les segments. L'écusson ventral n'est pas visible.

Les pattes sont de dimension normale, au nombre de 79 à 105 paires, en général 89 à 97 paires dans l'un et dans l'autre sexe: les 2-4 derniers anneaux peuvent être dépourvus de membres. La griffe des pattes est longue et mince; elle est accompagnée dans sa concavité d'une autre griffe très fine et, par suite, difficile à voir.

MALR. — La première paire de pattes (tab. 1, fig. 9) est composée de 5 articles; elle est ramassée; la face interne du 4^e article est prolongée en forme d'éperon, fort, très long et très acéré, dont la pointe est dirigée vers le corps. Les bords ventraux du 7^e segment (tab. 1, fig. 8) sont relevés de façon à former un appui pour les lames copulatrices qui sont complètement saillies au dehors, les pointes dirigées en arrière. Celles-ci sont de couleur brune. Les lames antérieures sont un peu plus courtes que les lames postérieures. Les premières (tab. 1, fig. 5 et 7, a) sont larges et rebondies à la base, sur la face antérieure de laquelle se creusent quelques sillons tortueux; elles s'amincissent pour se terminer en forme de bâtonnets droits, à pointe arrondie; elles sont pubescentes vers l'extrémité aussi bien sur la face antérieure que sur la face postérieure où le duvet est plus long. Les lames latérales (tab. 1, fig. 7, c) sont en forme de spatules et dépassent un peu la moitié de la longueur des autres lames; l'extrémité de leur bord postérieur est trilobée, chacun des lobes portant un long poil transparent. Les lames postérieures (tab. 1, fig. 6 et 7, b) sont

moins larges à la base que les précédentes; comme elles, elles vont en s'amincissant pour se terminer par des crochets dont les pointes sont tournées intérieurement, c'est-à-dire l'une vers l'autre. A leur face postérieure (tab. I, fig. 6), aux deux tiers environ de leur longueur se présente une carène ou arête transversale facilement distinguable à sa couleur plus foncée, d'où prennent naissance de longs poils blanchâtres transparents, qui atteignent à moitié des crochets. L'ensemble de l'appareil est fortement lié ensemble.

J'ai sous les yeux 91 exemplaires, dont 43 ♂ et 48 ♀ femelles que j'ai recueillis au mois d'avril 1886, à Mentou (Alpes-Maritimes). Étant donné l'époque de l'année à laquelle ils ont été trouvés, il se pourrait que les individus soient des jeunes n'ayant pas encore atteint leur absolu développement. Il n'est néanmoins pas douteux qu'il ne s'agisse d'une espèce nouvelle bien caractérisée par la forme de ses lamies copulatrices ainsi que par plusieurs des caractères énoncés dans la description ci-dessus.



PLANCHE



EXPLICATION DE LA PLANCHE

Lithobius excavatus, n. sp.

Fig. 1. — Bord antérieur et dents (3 + 3) des hanches des pattes maxillaires $\frac{140}{1}$

Lithobius hexodus, n. sp.

Fig. 2. — Bord antérieur et dents (3 + 3) des hanches des pattes maxillaires $\frac{28}{1}$
— 3 et 4. — Dispositions des ocellus.

Blattulus heraultus, n. sp.

Fig. 5. — Paire antérieure des lames copultrices (face antérieure) = *a*, lames
latérales $\frac{140}{1}$

— 6. — Paire postérieure des lames copultrices (face postérieure) = *c*, lames
latérales $\frac{140}{1}$

— 7. — Ensemble des lames copultrices (profil) = *a*, lames antérieures =
b, lames postérieures = *c*, lames latérales $\frac{140}{1}$

— 8. — 7^{me} et 8^{me} segments — *a* et *b*, lames copultrices $\frac{70}{1}$

— 9. — Patte de la première paire de σ^3 .

Tab. I

